

International
student's
GUIDE
pour les étudiants
internationaux

ULB

GET STARTED IN BELGIUM

2020 ULB



LA BELGIQUE ET BRUXELLES

Indépendante depuis 1830, la Belgique est une monarchie constitutionnelle parlementaire dont l'actuel monarque est le roi Philippe. La Belgique est un État fédéral qui comprend trois régions : Bruxelles, la capitale bilingue dont les langues officielles sont le français et le néerlandais ; la Flandre, au nord, où l'on parle néerlandais ; et la Wallonie, au sud, où l'on parle français et allemand.

Parmi les Belges les plus célèbres, on pourra citer les compositeurs et interprètes Jacques Brel et Stromae ; les comédiens Benoît Poelvoorde et Matthias Schoenaerts ; les écrivains Amélie Nothomb et Maurice Maeterlinck (prix Nobel de Littérature en 1911) ; les auteurs de bandes dessinées Georges Rémi (Hergé, le père de Tintin), Franquin (Gaston Lagaffe), Peyo (les Schtroumpfs), Morris (Lucky Luke) ; les réalisateurs Chantal Akerman, Jaco Van Dormael, et Jean-Pierre et Luc Dardenne ; le peintre René Magritte ; l'architecte Victor Horta ; et les sportifs Eddy Merckx (cyclisme), Eden Hazard (football) et Nafissatou Thiam (athlétisme).

Et la Belgique ne serait pas la Belgique sans ses délicieux chocolats, son impressionnante variété de bières traditionnelles et ses moules-frites ! Le pays possède également un important patrimoine historique, artistique, gastronomique, architectural et naturel, que nous vous encourageons à découvrir lors de votre séjour.

BRUXELLES, MA BELLE

Bruxelles est l'une des capitales les plus cosmopolites au monde, accueillant les sièges de l'Union européenne, de l'OTAN, et d'innombrables entreprises et organisations internationales. Les principales langues de travail sont le français et le néerlandais, mais l'incroyable diversité des pays représentés dans la ville en fait une véritable tour de Babel des temps modernes.

Bruxelles est une ville très vivante, riche en activités culturelles : vous pourrez y profiter de concerts, théâtres, cinémas, expositions, et spectacles en tous genres, ainsi que de splendides musées et monuments tels que la fameuse Grand-Place ou les nombreux immeubles de style Art nouveau. Bruxelles fait également partie des villes les plus vertes d'Europe,

avec de nombreux parcs et forêts dans la ville ou aux alentours. Sa taille humaine et son dynamisme culturel et économique en font un cadre de vie exceptionnel. Qui plus est, la capitale française n'est qu'à une heure et demie de Bruxelles en Thalys. Voilà un autre avantage de Bruxelles : sa proximité de grandes villes comme Paris, Londres ou encore Amsterdam.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR BRUXELLES,

Rendez-vous sur le site web officiel de la ville :
<https://visit.brussels/fr>



LE SAVIEZ-VOUS ?

Quatre Prix Nobel scientifiques (François Englert en 2013), deux Prix Nobel de la Paix (Denis Mukwege en 2018), une Médaille Fields, trois Prix Wolf, deux Prix Abel, et de nombreuses autres récompenses délivrées à des chercheurs, professeurs ou anciens étudiants sont autant de preuves de la longue tradition d'excellence de l'Université libre de Bruxelles.



BELGIUM AND BRUSSELS

Independent since 1830, Belgium is a constitutional and parliamentary monarchy, whose current king is Philipp the 1st. Belgium is a federal state consisting of three regions: Brussels, the bilingual capital where French and Dutch are official languages; Flanders, the Dutch-speaking North; and Wallonia, the Frenchspeaking - and Germanspeaking South.

Among the famous Belgians, one can think of the famous composers and singers Jacques Brel and Stromae; the actors Benoît Poelvoorde and Matthias Schoenaerts; the writers Amélie Nothomb and Maurice Maeterlinck (Nobel Prize for Literature in 1911); the artists and cartoonists Georges Rémi (Hergé, Father of Tintin), Franquin (Gaston Lagaffe), Peyo (the Smurfs), Morris (Lucky Luke); the film directors Chantal Akerman, Jaco Van Dormael, Jean-Pierre and Luc Dardenne; the painter René Magritte; the architect Victor Horta; and the athletes Eddy Merckx (cyclist), Eden Hazard (football) and Nafissatou Thiam (athletics). Belgium wouldn't be Belgium without its mouth-watering chocolates, its wide range of local beers and mussels served with French fries ! Belgium has a lot of historical, artistic, gastronomical, architectural and natural wonders which we invite you to discover during your stay here.

BRUXELLES, MA BELLE

Brussels is among the world's most diverse capitals, home to the headquarters of the European Union, NATO, and countless international companies and organisations. While the main working languages are French and Dutch, the fact that there is an incredible number of different nationalities present in the city makes it a modern-day Tower of Babel.

A very lively city, Brussels boasts many cultural activities: you can enjoy the many concerts, theatres, cinemas, exhibitions, and shows of all kinds, as well as beautiful museums and monuments, such as the world-famous Grand Place or the many Art Nouveau buildings. Brussels is also one of Europe's greenest cities, offering many parks and surrounded by forests. Its manageable size and its cultural and economic energy create an outstanding living environment.

In addition, with the Thalys train you are only an hour

and a half from the French capital. Which brings us to yet another benefit of being in Brussels: it is just a short hop away from Paris, London, and Amsterdam...

FOR MORE INFORMATION ABOUT BRUSSELS,

you can visit the official Brussels website
<https://visit.brussels/en>

LE SAVIEZ-VOUS ?

Our university has a long standing tradition of excellence, as evidenced by the many accolades given in recognition of its researchers, professors, or alumni : **four Nobel Prize in science** (François Englert in 2013), **two Nobel Peace Prize** (Denis Mukwege in 2018), a **Fields Medal**, **three Wolf Prizes**, **two Abel Prizes** and many more.



L'ULB, UNE **UNIVERSITÉ** À L'ESPRIT **LIBRE** !

L'ULB a été fondée en 1834, seulement quatre ans après la naissance de la Belgique. À son inauguration, elle ne comptait que 96 étudiants. Ils sont aujourd'hui plus de 30 000, dont 32 % d'étudiants étrangers. Avec ses douze facultés, deux écoles et un institut, elle est devenue une université complète dont les enseignements recouvrent toutes les disciplines et tous les niveaux d'études.

Initialement basée uniquement à Bruxelles, l'ULB a étendu ses activités à la Wallonie et possède à présent un réseau de centres de recherche, de bibliothèques et d'hôpitaux, tous équipés d'infrastructures de pointe.

Dans ULB, il y a le « L » de libre. Que signifie-t-il pour nous ? Il renvoie à la pratique du libre examen, celle de l'homme libre, qui ne se soumet à aucun dogme, à aucune idée totalitaire, quelle qu'elle soit. Il signifie donc que nous nous engageons moralement à ce que notre conscience reste toujours libre. Cela signifie que dans leurs enseignements, les professeurs de notre université vont vous éveiller à l'esprit critique et vous former à cette pratique du libre examen.

L'ULB est aujourd'hui une université francophone reconnue dans le monde entier, qui offre de nombreux programmes et diplômes en anglais.

LES CAMPUS

L'Université libre de Bruxelles se compose de plusieurs campus. En fonction de votre domaine d'études, vous serez situé à Bruxelles, sur le campus du Solbosch, de la Plaine, Uccle, ou Erasme, ou hors de Bruxelles, sur le campus de Gosselies.

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.ulb.be/fr/plans-et-acces>





ULB, A **FREE-THINKING** UNIVERSITY!

ULB was founded in 1834, just four years after Belgium itself was created. At its inauguration, the ULB had just 96 students. Today there are over 30 000, 30% of whom are foreigners. With twelve faculties, two schools and one institute, it has become a full all-round university covering all disciplines and all academic levels. Initially based solely in Brussels, ULB has extended its activities to Wallonia and now has a network of research centres, hospitals, and libraries, all with cutting-edge equipment.

The 'L' in ULB's name stands for **libre**. Libre refers to an attitude of freethinking, as adopted by free individuals, who reject all dogma and totalitarian ideas. It signifies our moral commitment to always keep our freedom of conscience. This means that through their teachings, our University's academic staff will develop your critical thinking skills and train you to engage in freethinking. Today, the ULB is a renowned French-speaking university and has many courses and master's degrees in English.

CAMPUSES

Université Libre de Bruxelles has several campuses. Depending on your field of study, you will be either in Brussels, on the Solbosch, La Plaine, Uccle or Erasmus campus, or outside Brussels on the Gosselies campus.

FOR MORE INFORMATION

<https://www.ulb.be/en/maps-directions>

PRÉPARER VOTRE ARRIVÉE

DEMANDE DE VISA ET PROCÉDURE

Si vous êtes citoyen d'un pays hors UE, il vous faudra un visa pour entrer sur le territoire belge. Vous pouvez en faire la demande à l'ambassade ou au consulat de Belgique dans votre pays d'origine. Renseignez-vous sur les conditions d'obtention d'un visa étudiant et contactez l'ambassade ou le consulat belge le plus proche de chez vous.

Une fois votre admission à l'ULB validée, vous recevrez par courrier une lettre d'admission. Ce document vous sera nécessaire afin d'obtenir un visa étudiant. Vous devrez alors finaliser votre démarche de demande de visa dans les plus brefs délais. Une fois votre visa délivré, vous devez confirmer votre inscription à l'ULB **au plus tard le 30 septembre**.

Pièces nécessaires à l'obtention d'un visa :

- Lettre d'acceptation de l'ULB
- Preuve de moyens de subsistance suffisants
- Certificat médical
- Certificat de bonnes vie et mœurs (extrait de casier judiciaire)
- Passeport ayant une période de validité restante d'au moins 12 mois
- Formulaire de demande de visa rempli et signé

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR :

Le site web du SPF Affaires étrangères :
https://diplomatie.belgium.be/fr/Services/Ambassades_et_consulats

Le site web de l'Office des étrangers :
<https://dofi.ibz.be/sites/dvzoe/FR/Pages/home.aspx>

AIDE-MÉMOIRE :

Avez-vous tout ce qu'il faut ?

- Vérifiez que votre passeport ou votre pièce d'identité est en cours de validité
- Vérifiez les conditions d'entrée et de visa pour la Belgique
- Si nécessaire, faites une demande de visa
- Prévoyez un budget quotidien/mensuel/annuel
- Anticipez vos besoins médicaux
- Organisez votre voyage





PREPARING FOR ULB

VISA REQUIREMENTS AND PROCEDURE

If you are a national from a non-European Union country, you will need a visa to enter Belgian territory. You can obtain it at the Belgian embassy/consulate in your home country. Please check how to get a student visa and contact the Belgian embassy or consulate closest to your place of residence.

Once you have been accepted to the ULB you will receive an admission letter from the University. This document is requested as part of your student visa application. You should finalize the process for your student visa as quickly as possible. After obtaining your visa, you must confirm your registration with the ULB by September 30th at the latest.

A visa is issued based on the following documents:

- The ULB admission decision
- Proof of sufficient financial means to live in Belgium
- A medical certificate
- A certificate attesting to the lack of any convictions
- A passport valid for more than 12 months
- A completed and signed visa application form

FOR MORE INFORMATION, PLEASE VISIT:

The Belgian Foreign Affairs website:
https://diplomatie.belgium.be/en/services/embassies_and_consulates

The Belgian Immigration Office website:
<https://dofi.ibz.be/sites/dvzoe/en/Pages/home.aspx>

CHECKLIST: ARE YOU READY?

- Make sure you have a valid passport and/or ID
- Check visa and Belgian entry requirements
- If necessary, apply for your visa
- Plan your daily/monthly/yearly budget
- Prepare your medical needs
- Prepare your travel arrangements



VOTRE ARRIVÉE À BRUXELLES

Capitale de l'Europe et de la Belgique, Bruxelles possède un important réseau de transports en commun. La plupart des visiteurs arrivent en avion, par l'un des deux grands aéroports qui desservent la ville : **Bruxelles-National** (Zaventem) et **Charleroi Bruxelles-Sud**.

Depuis Bruxelles-National

Il est facile de se rendre au centre-ville de Bruxelles depuis l'aéroport principal de la ville, que ce soit en train, en autobus, en taxi, en voiture partagée ou dans un véhicule de location. Le train qui mène au centre-ville effectue le trajet en 17 minutes ; pour rejoindre le quartier européen en bus, il faut un peu plus de temps (30 minutes), mais le trajet est moins coûteux. Si vous avez beaucoup de bagages – et surtout si vous voyagez en groupe –, le taxi peut être plus avantageux. Il faudra compter environ 45 € pour vous rendre au centre-ville, mais en divisant le coût entre 3 ou 4 voyageurs, la commodité vaut largement le prix !

Depuis l'aéroport de Charleroi

Si vous souhaitez rejoindre Bruxelles en taxi, le trajet vous coûtera environ 90 €. Le moyen le plus simple de vous rendre à Bruxelles depuis l'aéroport de Charleroi est d'emprunter la navette Brussels City Shuttle. Les horaires de la navette sont alignés sur ceux des vols, et les cars circulent dès 3 h 30. Il circule un car toutes les 30 minutes. Pour bénéficier du meilleur tarif, nous vous recommandons d'acheter votre billet en ligne à l'avance.

En train

Vous pouvez facilement vous rendre à Bruxelles depuis toutes les grandes villes proches, comme Amsterdam et Paris : jusqu'à 16 trains partent de Bruxelles ou y arrivent chaque jour. L'Eurostar et le Thalys permettent d'atteindre Bruxelles depuis plusieurs gares de France ainsi que depuis Londres, et les lignes nationales relient également toutes les régions du pays à la capitale.

VOTRE ARRIVÉE À L'ULB

Comment vous rendre	...sur le campus du Solbosch	...sur le campus d'Erasmus	... sur le site d'Uccle
Depuis la gare Centrale (Bruxelles-Central)...	Prenez le bus 71 vers Delta et descendez à l'arrêt « ULB ».	Prenez la ligne 5 du métro vers Erasmus et descendez au terminus.	Prenez le bus 38 vers Héros et descendez à l'arrêt « Longchamp »
Depuis la gare du Nord (Bruxelles-Nord)...	Prenez le tram 25 vers Boondael et descendez à l'arrêt « ULB ».	Prenez le tram 3 vers Churchill et descendez à l'arrêt « De Brouckère ». Prenez ensuite la ligne 5 du métro vers Erasmus et descendez au terminus.	Prenez le tram 3 vers Churchill et descendez au terminus.
Depuis la gare du Midi (Bruxelles-Midi)...	Prenez le tram 81 vers Montgomery et descendez à l'arrêt « Montgomery ». Prenez ensuite le tram 25 vers Boondael et descendez à l'arrêt « ULB ».	Prenez la ligne 6 du métro vers Roi Baudouin , et descendez à « Gare de l'Ouest ». Prenez ensuite la ligne 5 du métro vers Erasmus et descendez au terminus.	Prenez le tram 3 vers Churchill et descendez au terminus.





ARRIVING IN BRUSSELS

As the capital of the European Union and the capital city of Belgium, Brussels is pretty well served by public transport. The majority of visitors will arrive by plane to one of two major airports that feed the city: Brussels Airport (Zaventem) and Charleroi Airport (also known as Brussels South).

From Brussels Airport

Brussels' main airport is very well connected to the city centre, allowing you to easily travel by train, bus, taxi, car sharing or by picking up a rental car. The train into the city centre only takes 17 minutes, the bus to the European quarter in town is a little longer (30 minutes) but also a little cheaper. If you have a lot of luggage - and particularly if you are travelling in a group - you might consider getting a taxi. It is around €45 to the centre, but split 3-4 ways the convenience certainly outweighs the price!

From Charleroi Airport

If you do decide to get to Brussels by taxi, expect a fare in the region of €90 for the whole vehicle. On the other hand, the Brussels City Shuttle is the easiest way to travel to Brussels from the airport. The bus times are scheduled to fit in with the flight times and they start running at 3.30am. There is a bus every 30 minutes. To get the best price, you can buy your ticket online in advance.

Arriving by Train

Travelling from any of the major neighbouring cities - like Amsterdam or Paris - is easy, as there are trains running to/from these countries up to 16 times a day. Eurostar and Thalys services will also take you from selected parts of France and from London, while of course there are national train services to take you from any other part of Belgium right into the centre.

ARRIVING AT ULB

How to get	...To the Solbosch Campus	... To the Erasmus Campus	... To the ULB-Uccle
From Gare Centrale (Central Station)...	Take the No. 71 bus heading towards "Delta" and get off at the "ULB" stop.	Take the "Ligne 5 " Metro heading towards "Erasme" and get off at the end station.	Take the No. 38 bus heading towards « Héros » and get off at the "ULB" stop.
From Gare du Nord (North Station)...	Take the No. 25 tram heading towards "Boondael" and get off at the "ULB" stop.	Take the No. 3 tram heading toward "Churchill", getting off at the "De Brouckère" stop. Then take the "Ligne 5 " Metro heading towards "Erasme" and get off at the end station.	Take the No. 3 tram heading towards « Churchill » and get off the the end stop
From Gare du Midi (South Station)...	Take the No. 81 tram heading towards "Montgomery", getting off at "Montgomery". Then take the No. 25 tram heading towards "Boondael" and get off at the "ULB" stop.	Take the "Ligne 6 " Metro heading towards Roi Baudouin, getting off at "Gare de l'Ouest". Then take the "Ligne 5 " Metro heading towards "Erasme" and get off at the end station.	Take the No. 3 tram heading towards « Churchill » and get off the the end stop.



ÉTUDIER À L'ULB

LE CALENDRIER ACADÉMIQUE 2020-2021

L'année académique commence à la mi-septembre. Le premier semestre prend fin en janvier ; le second semestre commence en février et se termine en juin. Vous trouverez ici les dates des vacances et des sessions d'examen, données à titre indicatif. Notez également que certains cours peuvent, à titre exceptionnel, être organisés pendant ces périodes !

14 septembre 2020	Rentrée académique
Du 21 décembre au 3 janvier	Vacances d'hiver
Du 4 au 24 janvier	1 ^{re} session d'examens
Du 25 janvier au 31 janvier	Détente
01 février 2021	Début du second semestre
Du 5 au 18 avril	Vacances de printemps
Du 24 mai au 27 juin	2 ^{de} session d'examens
À partir du 28 juin	Vacances d'été

INSCRIPTION AUX COURS

La plupart de nos facultés n'imposent pas aux étudiants de s'inscrire pour participer aux cours. Les étudiants se présentent en classe après s'être renseignés sur l'heure et le lieu des cours. Ces informations sont affichées sur le site web de chaque faculté, dans la rubrique « valves électroniques », ou sur les valves situées à proximité du secrétariat facultaire.

Des questions sur votre horaire ? GeHoL est l'interface de visualisation des horaires de cours et d'examens. Celle-ci comporte une partie privée (Mon horaire) et une partie publique (Horaire par niveau, cours ou enseignant) :

<https://gehol.ulb.ac.be/gehol/Vue/Accueil.php>

STRUCTURE DES PROGRAMMES

Une année d'études à temps plein équivaut à 60 crédits (soit 1 800 heures de travail en moyenne). Chaque cours (également appelé unité d'enseignement, ou UE) vaut un certain nombre de crédits, qui représentent la charge de travail de l'étudiant. Toutes les UE de l'ULB valent soit 5 crédits, soit un multiple de 5 crédits, sauf pour les cours organisés par des partenaires extérieurs à l'Université. Pour chaque cours que vous validez, vous recevez le nombre de crédits correspondant.

ÉVALUATIONS

À l'issue des examens (oraux et/ou écrits), l'évaluation finale sera exprimée sous la forme d'une note de 0 à 20. Pour valider une unité d'enseignement, il vous faut obtenir une note d'au moins 10/20.

L'ULB utilise l'échelle de notation ECTS pour permettre aux étudiants de comparer leurs notes d'examen à celles d'une population étudiante plus large (à l'échelle de la faculté ou de l'Université entière).

Lorsqu'un étudiant termine un séjour d'échange à l'ULB, ses notes d'examen sont envoyées directement à son université d'origine.





STUDYING AT ULB

THE ACADEMIC CALENDAR 2020-2021

The academic year begins in mid-September. The first term ends in January; the second term runs from February to June. Here you will find the indicative dates of the holiday breaks and exams. Please note that some of your classes may exceptionally take place during these too!

14th September 2020	Start of the academic year
From 21/12 to 03/01	Winter break
From 04/01 to 24/01	1st semester exams
From 25/01 to 31/01	Semester Break
1st February 2021	Start of the second semester
From 05/04 to 18/04	Spring holiday
From 24/05 to 27/06	2nd semester exams
From 28/06	Summer holiday

COURSE REGISTRATION

Most of our faculties do not require prior registration for participating in courses. Students present themselves at classes after finding out when and where they take place. This information is posted either on each faculty's website under «valves électroniques» or on the faculty bulletin boards situated near the faculty Secretariats.

GeHoL is the interface for the courses and examinations timetables. It features a private section (My timetable) and a public section (Level, Course or Teacher timetable) : <https://gehol.ulb.ac.be/gehol/Vue/Accueil.php>

PROGRAMME STRUCTURE

One year of studies for a full-time student is 60 credits (i.e. 1,800 hours of work on average). Each course (also referred to as a Course Unit or CU) is worth a certain number of credits, which represent the student's workload. At ULB, all CUs are worth either 5 or a multiple of 5 credits, except for courses organised by non-University partners. For every course you pass, you will be awarded the appropriate number of credits.

GRADING SYSTEM

Following exams (oral and/or written), the final assessment will be expressed as a score between 0 and 20. To pass a course unit, you need to obtain a grade of at least 10/20. ULB uses the ECTS grading table to offer students the opportunity to compare their exam results with those of a larger student population (on a faculty level or for the whole university). At the end of an exchange stay at the ULB, exam results are sent by the host faculty directly to the exchange student's home university.



À VOTRE ARRIVÉE...

SÉJOUR COURT MOINS DE 3 MOIS

Si vous logez dans un hôtel, il n'est pas nécessaire de vous inscrire à la commune : l'hôtel le fera pour vous.

Ressortissants de l'UE : Si vous ne logez pas dans un hôtel, il est conseillé de vous rendre à la commune (avec un passeport ou une carte d'identité en cours de validité) endéans les 10 jours de votre arrivée en Belgique pour obtenir une déclaration de présence, valable pour la durée de votre séjour (maximum 3 mois).

Ressortissants hors UE : Si vous ne logez pas dans un hôtel, vous devez impérativement vous rendre à la commune endéans les 3 jours de votre arrivée en Belgique pour obtenir une déclaration d'arrivée, valable pour la durée de votre séjour (maximum 3 mois).

SÉJOUR LONG PLUS DE 3 MOIS

Si votre séjour en Belgique dépasse 3 mois, il vous faudra demander un permis de séjour. Le permis de séjour est obligatoire, y compris pour les citoyens de l'UE, et vous devez l'avoir sur vous en tout temps. Il remplace le visa d'entrée et vous permet de voyager dans tout l'espace Schengen et d'y entrer de nouveau (par exemple si vous passez les vacances dans votre pays d'origine).

OBTENIR UN PERMIS DE SÉJOUR (SÉJOUR LONG)

Dans les 8 jours suivant votre arrivée en Belgique, vous devez vous inscrire à l'Office des étrangers de votre commune. La procédure d'inscription peut changer d'une commune à l'autre ; il est donc recommandé de visiter le site web de la vôtre avant de vous y rendre. Il vous sera demandé de présenter votre carte d'identité ou votre passeport, ainsi que votre attestation d'inscription à l'ULB. Attention : dans certains cas, les copies d'actes de naissance et de mariage doivent faire l'objet d'une authentification par le consulat belge et, si nécessaire, d'une traduction par un traducteur juré. Quelques jours après votre passage à la commune, un agent de police passera pour vérifier que vous vivez

effectivement à l'adresse que vous avez indiquée. N'oubliez pas d'afficher votre nom sur votre boîte aux lettres ou votre sonnette. Quelques jours après la visite de l'agent, vous recevrez une convocation pour finaliser la démarche d'inscription à la commune, avec la liste des pièces à fournir.

AIDE-MÉMOIRE :

- Consultez le site web de votre commune avant de vous y rendre
- Inscrivez-vous à l'Office des étrangers
- Introduisez une demande de permis de séjour
- Affichez votre nom sur la boîte aux lettres et sur la sonnette de votre logement
- Attendez la visite de l'agent de police
- Finalisez votre inscription à la commune
- Informez la commune de votre départ de Belgique !





ONCE YOU HAVE ARRIVED

SHORT STAY LESS THAN 3 MONTHS

If you are staying in a hotel, you do not need to register at the town hall, as the hotel will handle this for you.
EU citizens: If you are not staying in a hotel, you should report to the town hall (with your valid passport or ID card) within 10 days of arrival in Belgium and request a «déclaration de présence», valid for the duration of your stay (maximum 3 months).

Non-EU citizens: If you are not staying in a hotel, you must report to the town hall within 3 days of arrival in Belgium and request a «déclaration d'arrivée» valid for the duration of your stay (maximum 3 months).

CHECKLIST !

- Check your town halls' website before going
- Register at your local Foreigners Desk
- Apply for a residence permit
- Put your name on your letter box and doorbell
- Wait for the police officers' visit
- Finalize your registration process at the town hall
- Don't forget to notify your municipality when you leave Belgium!

LONG STAY MORE THAN 3 MONTHS

If your stay in Belgium will exceed 3 months, you need to apply for a residence permit. The residence permit is mandatory, even for EU citizens, and you must carry this with you at all times. The permit replaces the entry visa and enables you to travel around the Schengen zone and re-enter it (for example if you go home during the holidays).

GETTING A RESIDENCE PERMIT (LONG STAY)

Within 8 days of your arrival in Belgium, you need to register at the Foreigners' Desk at your local town hall. The registration procedure varies from one town hall to another; we therefore suggest you check their website before going. You will be requested to provide your ID card or passport as well as your ULB registration certificate. Be aware that in some cases, copies of birth and marriage certificates must be authenticated by the Belgian consulate and, if needed, translated by an official translator.

Within a few days of your visit to the town hall, a police officer will come round to check that you are indeed living at the address you have given. Please remember to put your name on your letterbox and/or doorbell. A few days after the police officers visit, you will receive an appointment to complete the registration process at the town hall and a list of documents to be provided.



COÛT DE LA VIE

Pour un étudiant seul, il vous faudra compter un budget annuel d'environ 14 000 €, en plus du coût du voyage. Les dépenses liées au logement représenteront le poste le plus important de ce budget. Bien entendu, vos dépenses réelles dépendront de votre mode de vie. En plus des frais de logement, vous pouvez prévoir chaque mois au moins :

- 250 € pour l'alimentation
- 30 € pour l'assurance santé et les frais médicaux
- 100 à 200 € pour les éventuelles charges non incluses dans le loyer
- 30 € pour internet, 20 € pour la télévision par câble, et 20 € pour la téléphonie mobile

Le coût de la vie en Belgique n'est pas particulièrement bas, mais le pays reste abordable par rapport à d'autres pays de l'UE, et ce malgré la présence des institutions européennes. D'importantes destinations touristiques sont proches de la Belgique, comme l'Allemagne, la France et l'Autriche, ce qui permet aux étudiants de se rendre facilement dans ces pays.

Logement

En tant que capitale nationale, Bruxelles se caractérise naturellement par des loyers plus élevés et une forte demande de logements en location. Dans le centre-ville de Bruxelles, les prix avoisinent 850 à 950 € par mois pour un appartement de trois pièces et 350 à 550 € pour un studio étudiant (« kot »).

Services publics

À Bruxelles, pour un appartement de 85 m², vous pouvez prévoir environ 125 € par mois pour les charges telles que l'électricité, l'eau, le chauffage et la collecte des déchets ménagers. Cette estimation pourra être légèrement revue à la hausse dans certains quartiers. Le loyer mensuel des kots étudiants inclut souvent ces charges, mais pensez à vous en assurer auprès de votre propriétaire.

Recycler vos déchets

A Bruxelles, le tri et le recyclage de vos déchets sont obligatoires (le non-recyclage peut entraîner des amendes). Vous devez acheter des sacs spéciaux vendus dans les supermarchés et les épiceries:

- Sacs bleus: pour boîtes, canettes, bouteilles en plastique, boîtes à lait...
- Sacs jaunes: papier et carton
- Sacs blancs: déchets résiduels (tout le reste, sauf le verre)
- Sacs orange: déchets alimentaires (viande, poisson, épluchures de légumes, café, essuie-tout, mouchoirs, serviettes, etc.) - ceux-ci peuvent ne sont pas utilisés / obligatoires dans toutes les communes.

Les jours de collecte varient en fonction de votre commune. Veuillez vérifier l'agenda :

<https://www.arp-gan.be/fr/calendrier.html>

Les bouteilles et pots en verre doivent être apportés directement à la bulle à verre la plus proche de chez vous : <https://www.arp-gan.be/fr/localisation.html>

Manger au restaurant

La Belgique, et sa capitale Bruxelles en particulier, est reconnue pour sa gastronomie. Certains mettent la ville sur le même plan que New York, Hong Kong, voire Paris, pour la qualité et la variété de ses restaurants. Les prix sont cependant à la hauteur de cette qualité.

Mais ne vous en faites pas, il est également facile de trouver des restaurants bon marché : ceux qui aiment la bonne chère n'auront pas besoin de se priver. Un repas modeste pour une personne peut coûter entre 10 et 15 €, tandis qu'un demi-litre de bière ordinaire coûte environ 3,50 €.

Vous pouvez comparer l'indice des prix à la consommation en Belgique ou à Bruxelles avec ceux de 250 autres pays à l'adresse suivante :

www.numbeo.com/cost-of-living/rankings.jsp





COST OF LIVING

If you are a single student, you will need an annual budget of around €14000 without travel costs. Accommodation expenses will represent the biggest share of your budget. Your actual expenses will of course depend on your lifestyle. In addition to accommodation costs, per month you should allow at least:

- €250 for food
- €30 for health insurance and medical fees
- €100 - €200 for utilities, if not included in the rent
- €30 for internet, €20 for cable TV and €20 for your mobile phone

The cost of living in Belgium is not exactly low but it is still cheaper than other EU countries, despite being home to the EU headquarters. It is close enough to other popular European destinations like Germany, France and Austria. Given this proximity, students in Belgium can enjoy regular trips to these countries.

Accommodation

Naturally as the capital of Belgium, Brussels has higher rent prices and more competition for rentals. In Brussels' city centre, prices average around €850 to €950 per month for a two-bedroom apartment or €350 to €550 for a student rental accommodation ("kot").

Utility costs

In Brussels, you can expect to pay about €125 a month for utilities, which generally includes electricity, water, heating and garbage, for an apartment measuring around 85sqm. Depending on your area, these prices can rise, but not by much. The price per month of a student accommodation often includes utility costs but be sure to check with your landlord beforehand.

Recycling your rubbish

In Brussels, sorting and recycling your rubbish is compulsory (failing to recycle can result in fines).

You need to buy special bags sold in supermarkets and groceries:

- Blue bags: for tins, cans, plastic bottles, milk boxes...
- Yellow bags: paper and cupboard
- White bags: residual waste (all the rest, except for glass)
- Orange bags: food wastes (meat, fish, vegetable fruit peelings, coffee, paper towels handkerchiefs, napkins, etc) - those may not be in use/mandatory in all districts.

Collection days vary depending upon your district and of the bag colour. Please check the collection days here: <https://www.arp-gan.be/en/collection-days.html>

Glass bottles and pots must be brought directly to the nearest glass container from your place: www.arp-gan.be/en/sorting-your-glass-waste#bav

Eating out

Belgium and its capital city of Brussels in particular, is known for its culinary prowess. Brussels has been compared to such cities as New York, Hong Kong and even Paris because of the sheer quality and variety of dining experiences it has to offer. The prices, however, are also up there for fine dining.

Don't worry though, you can easily find cheaper options, so those who love to eat out will not have to limit themselves. Inexpensive meals for one person range from €10-15, with a half-litre of commercial beer costing around €3.50.

You can check the Belgium or Brussels consumer price index in comparison with those in 250 other countries by visiting the following website: www.numbeo.com/cost-of-living/rankings.jsp



LOGEMENT

La plupart des étudiants vivent dans un logement privé. La location d'un appartement à plusieurs revient à environ 350 à 550 € par personne. Le meilleur moyen de trouver un logement à Bruxelles est de chercher une fois sur place. Soyez également vigilant dans vos recherches : attention aux fraudes !

Logement temporaire

Nous vous conseillons de réserver quelques nuits dans une chambre dans un hôtel ou une auberge de jeunesse pour vous donner le temps de trouver un logement (guettez les pancartes « À LOUER ») à proximité du campus où vous étudierez.

Logement à long terme

Si vous prévoyez de passer plusieurs mois, voire plusieurs années, à l'ULB, il vous faudra trouver un logement à plus long terme. Le marché de la location est très dynamique, et de nombreuses offres sont disponibles pour tous les budgets. Les quartiers les plus prisés par nos étudiants sur les campus du Solbosch et de la Plaine sont Ixelles, Etterbeek, Auderghem, Saint-Gilles et Bruxelles-Ville. Pour vérifier s'il est facile de vous rendre à l'ULB depuis un quartier donné, vous pouvez utiliser le site web des transports publics : www.stib.be

NOUS POUVONS VOUS AIDER À VOUS LOGER !

L'Office du logement de l'ULB peut vous aider à trouver un logement satisfaisant et vous conseiller sur de nombreux aspects du logement en tant qu'étudiant.

La page web de l'Office propose de nombreuses annonces, y compris pour des résidences universitaires privées ou administrées par l'Université.

Rendez-vous sur :

<https://www.ulb.be/fr/vie-sur-les-campus/logement>

La bonne astuce :

Vous pouvez également consulter les offres d'étudiants qui quittent leur logement, affichées aux valves à proximité des restaurants et auditoriums de l'ULB.

Housing Anywhere :

Si vous préférez organiser votre logement à l'avance, l'ULB a conclu un partenariat avec « Housing Anywhere », une plateforme qui vous permet de réserver un logement privé avant votre départ. Le site vous propose des photos et vidéos de différents logements, et vous pouvez même échanger avec le propriétaire avant de faire une réservation en toute sécurité :

<https://housinganywhere.com/Brussels--Belgium/universit%C3%A9-libre-de-bruxelles/sign-up>

Vous pouvez commencer vos recherches sur les sites suivants :

- www.ulb.be/logements/index.html ;
- www.appartager.be ;
- www.immoweb.be
- www.ikot.brik.be/en ;
- www.brukot.be ;
- www.traneesinbrussels.be
- www.immovlan.be ;
- www.brusselsdestination.be ;
- www.vivastreet.be
- www.etr-brussels.be ;
- www.erasmus-brussels.org ;
- www.student.be





CONTRATS DE BAIL

La plupart des contrats de bail sont signés pour une durée de 3 ans ou moins ; il s'agit généralement de contrats à échéance fixe, dont la rupture entraîne des pénalités. Les baux à court terme concernent le plus souvent des logements meublés. Avant de signer un bail, assurez-vous d'avoir bien pris connaissance du délai de préavis et des pénalités qui s'appliquent en cas de rupture anticipée.

Quel que soit le type de bail, nous vous conseillons de négocier l'inclusion d'une clause vous autorisant à trouver un locataire pour vous remplacer si vous devez quitter le logement plus tôt que prévu, afin d'éviter les pénalités de rupture anticipée.

Le premier mois de loyer doit être versé à la signature du bail. De plus, avant de prendre possession des clés, vous devrez souscrire une assurance habitation (ce service est notamment proposé par les banques) et déposer une garantie locative (généralement l'équivalent de deux mois de loyer). Nous vous recommandons de déposer la garantie sur un compte bloqué à votre nom, auprès de votre banque.

BON À SAVOIR :

Certains propriétaires exigent, avant que le locataire ne prenne possession des lieux, qu'un état des lieux d'entrée soit réalisé par un expert ; dans ce cas, un état des lieux officiel de sortie sera également réalisé à votre départ. Le coût de ces inspections est partagé entre le locataire et le propriétaire (il peut s'élever à quelques centaines d'euros, selon le type de logement). D'autres propriétaires sont disposés à faire l'état des lieux de manière moins formelle, sans l'intervention d'un professionnel. Dans ce cas, nous vous conseillons de prendre beaucoup de photos et de vérifier attentivement l'inventaire fourni par votre propriétaire.





ACCOMMODATION

Most students live in private lodgings. The cost of sharing a private flat is around €350-€500. The best way of finding lodgings is to look around when you actually get in Brussels. Also, please beware of fraud when researching an accommodation.

Temporary accommodation

We advise you to book a room in a hotel or a Youth Hostel, using this as a base for going out to look for rental ("A louer") accommodation near the University campus where you will be located.

Long-term accommodation

If you are planning to spend several months or years at the ULB, you will need to look for long-term accommodation. The rental market is fast moving and there are many options available at different prices. The neighbourhoods most favoured by our students at the ULB Solbosch and la Plaine campuses are Ixelles, Etterbeek, Auderghem, Saint Gilles and Bruxelles-Ville. If you want to check how conveniently located an apartment is for getting the ULB, you can use the public transport website: www.stib.be

LET'S FIND YOU A HOME!

ULB Housing Office can support you in your search for a suitable accommodation and advise you on many aspects of student housing.

Their webpage lists a lot of accommodation offers, including university and private residences. Have a look at the website: www.ulb.be/en/campus-life/accommodation

Good tip: You can also follow up offers from leaving students posted outside ULB restaurants and lecture halls.

Housing Anywhere:

If you would prefer to book in advance, ULB has a partnership with "Housing Anywhere", a platform that enables you to book a private accommodation from your home. Throughout this platform, you can have access to pictures, videos of different places, and even chat with

the landlord before securely booking a room: <https://housinganywhere.com/Brussels--Belgium/universit%C3%A9-libre-de-bruxelles/sign-up>

Get your search started with these websites:

- www.ulb.be/logements/index.html;
- www.appartager.be;
- www.immoweb.be
- www.ikot.brik.be/en;
- www.brukot.be;
- www.traneesinbrussels.be
- www.immovlan.be;
- www.brusselsdestination.be;
- www.vivastreet.be
- www.etr-brussels.be;
- www.erasmus-brussels.org;
- www.student.be



RENTAL CONTRACTS

Most rental contracts are for 3 years or less and are generally fixed-term contracts, which cannot be broken without payment of penalties. Short-term rental contracts are often negotiated for furnished accommodation. Before signing the contract, take care to clarify the notice period and compensation due in the event of the early termination of the contract.

We recommend that, whatever the type of rental contract, you always try to negotiate the inclusion of a clause authorizing you to find someone to replace you, should you need to break the rental contract earlier than you had initially anticipated, and thereby avoid payment of any compensation.

The first month's rent must be paid on signature of the rental contract. In addition, before you receive the keys, you will need to arrange tenant liability insurance (this can be done via your bank) and set up a rental deposit (generally the equivalent of 2 months' rent). We advise you to put the rental deposit into a blocked account in your name at the bank.

GOOD TO KNOW:

Some landlords require an official entry inspection to be done by a surveyor before you can move in. An official exit inspection will therefore be done when you leave. The cost of the inspection is shared between the tenant and the landlord (the amount can be several hundred euros dependant on the type of accommodation). Other landlords are willing to do a more informal inspection without a surveyor. In this case, we recommend that you take plenty of photos and carefully check the inventory list provided by the landlord.



SE DÉPLACER À BRUXELLES

Du centre-ville à la périphérie de Bruxelles, la ville possède un maillage dense de transports en commun. Bus, tram, métro, trains... les déplacements sont aussi aisés que rapides !

Le prix d'un ticket à l'unité est de 2,10 € (ou 2,50 € à bord du bus). En tant qu'étudiant de moins de 25 ans, vous pouvez acheter un abonnement scolaire annuel en présentant le certificat d'inscription délivré à votre arrivée.

Vous avez également la possibilité d'ajouter sur votre carte rechargeable des tickets de 5 ou 10 voyages, plus économiques que les tickets à l'unité.

Pour en savoir plus, vous pouvez installer l'application mobile de la STIB :
https://www.stib-mivb.be/article.html?_guid=a0ee7473-c4af-3710-9495-8be6097c32f1&l=fr

Bon à savoir :

Vous ne voulez pas rater la fin du film ? Vous souhaitez rentrer un peu plus tard que d'habitude le week-end ? C'est possible grâce au réseau nocturne de la STIB. Un bus toutes les 30 minutes sur chaque ligne les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche de minuit à 3h du matin.

EN MÉTRO

Bruxelles est desservie par un réseau de métro de qualité, avec 70 stations identifiées par un « M » blanc sur fond bleu. La ville est également connue pour les nombreuses œuvres d'art présentées à de nombreux arrêts et stations de transports en commun.

EN BUS ET EN TRAM

Offrant un moyen éprouvé d'aller d'un bout à l'autre de la ville (et même bien au-delà de ses frontières), les lignes de tramway et de bus recouvrent tout le territoire de Bruxelles. Avec la tarification unique des transports en commun, pas besoin de ticket spécial : prenez votre carte MOBIB et profitez du voyage !

À VÉLO

Il est également possible de se déplacer dans Bruxelles à vélo. Si vous souhaitez recevoir des informations sur la mobilité, les parkings disponibles, la location de

vélos, l'utilisation de vélos en libre service, les centres de réparation, les événements vélo sur les campus de l'ULB, ou si vous souhaitez simplement vous inscrire à la newsletter de l'Université destinée aux cyclistes, rendez-vous sur :

www.ulb.be/mobilite/Velo.html
www.provelo.org

EN VOITURE PARTAGÉE

ULB a conclu des partenariats avec plusieurs entreprises de voitures en libre service (notamment Cambio, Zen Car et Zipcar), permettant aux membres de la communauté universitaire de profiter de nombreuses réductions.

www.cambio.be/cms/carsharing/fr/
www.zencar.eu
www.mobilite-mobiliteit.brussels/fr

EN TAXI

Si vous avez besoin d'un taxi, il est préférable de le réserver par téléphone, car ils sont généralement peu disponibles dans les rues. Les taxis officiels sont noirs, avec une bande jaune. Vous devez vous attendre à payer 1,80 € - 2,70 € / kilomètre, une taxe initiale de 2,40 € - 4,40 € par trajet, plus 50 centimes par minute si vous êtes dans un embouteillage.

Les deux principales compagnies de taxi à Bruxelles sont :

Taxi Vert: +32 (0) 2349 49 49, www.taxisverts.be
Taxi Bleu: +32 (0) 2268 00 00, www.taxisbleus.be/index.php/fr/

La société de transports publics STIB propose un service de taxi collectif «Collecto» entre 23h00 et 6h00. Il y a environ 200 points de pickup dans la ville (aux arrêts de bus ou de tram de la STIB) et le taxi vous déposera où vous le souhaitez à Bruxelles. Le retour à la maison peut prendre un certain temps, mais le trajet ne coûte que 6 € (ou 5 € si vous avez une carte Mobib). Le taxi collectif doit être réservé à l'avance (par téléphone ou via l'application en ligne) et vous devez mentionner l'arrêt où vous attendez le taxi, votre nom et votre adresse de destination.

Pour plus d'informations :
www.bruxellesmobilite.irisnet.be/articles/taxi/reserver-un-collecto



GETTING AROUND IN BRUSSELS

From the city centre train station to the very outskirts of the city, public transport in Brussels has you covered. A smart integration of buses, trams, metro and trains means that you can get wherever you need to go with minimal hassle and usually within a short journey time.

The price of a single ticket inside Brussels is 2,10-€2,50. As a student under the age of 25, you can get a yearly season “MOBIB card” on the basis of the documents certifying your student status that you receive when you arrive. You can also get 10-trip or 5-trip tickets, which are loaded onto your top up-able card and works out cheaper than buying single tickets.

You can always check timetables before leaving by installing the STIB mobile application :
https://www.stib-mivb.be/article.html?_guid=a0ee7473-c4af-3710-9495-8be6097c32f1&l=en

Good to know:

You don't want to miss the end of the movie? You want to stay out a while longer during the weekend? Our night network fulfills all these wishes. A bus every 30 minutes on each bus line from Friday to Saturday and from Saturday to Sunday nights from midnight to 3am.

MÉTRO

The metro system is good in Brussels with 70 stations across the city - recognizable by the white «M» on a blue background. The city is also known for displaying impressive artworks at many of its public transport stations.

BUSES AND TRAMS

With lines crisscrossing the entire length and breadth of the city (and far beyond it), both buses and trams are tried and tested ways of getting around Brussels. You do not need special tickets for taking either, thanks to the unified ticketing system used in the city, so just check out the schedules and routes, grab your MOBIB card and enjoy your journey!

CYCLING

An alternative to public transportation is cycling. If you need advice on how to get around, what parking facilities are available, how to rent a bicycle or use the

bicycles sharing service, where to find a repair station, what bicycle-related events are planned on campus, or if you simply wish to subscribe to ULB's newsletter for cyclists, you can visit:
www.ulb.be/mobilite/Velo.html
[/www.provelo.org/en](http://www.provelo.org/en)

CAR SHARING

ULB has entered partnerships with several car sharing companies (including Cambio, Zen Car, and Zipcar), in order for members of the university community to enjoy discounts.

www.cambio.be/cms/carsharing/en/
www.zencar.eu/en
www.mobilite-mobiliteit.brussels/en/

TAXIS

If you need a taxi, it is best to book it by phone, as there are generally few available on the streets. Official taxis are black, with a yellow stripe. You should expect to pay 1.80€ - 2.70€/kilometer, an initial tax of 2.40 - 4.40€ per ride, plus 50 cents per minute if you are in a traffic jam.

The two main taxi companies in Brussels are:

Taxi Vert: +32 (0) 2 349 49 49, www.taxisverts.be/en
Taxi Bleu: +32 (0) 2 268 00 00, www.taxisbleus.be/index.php/fr/

The STIB public transport company offers a collective taxi service “Collecto”, between 11.00pm and 6.00am. There are around 200 pick-up points around the city (at STIB bus or tram stops) and the taxi will drop you off wherever you want in Brussels. It may take some time to get home, but the ride costs only 6€ (or 5€ if you have a Mobib card). The collective taxi has to be booked in advance (phone or through the online application) and when making the booking you need to mention the stop where you will be waiting for the taxi, your name, and your destination address. For more information: see www.bruxellesmobilite.irisnet.be/articles/taxi/reserver-un-collecto

SOINS DE SANTÉ ET ASSURANCES

SOINS DE SANTÉ

En Belgique, l'assurance santé individuelle est obligatoire. Les étudiants ressortissants de l'UE qui ont une assurance santé doivent apporter un justificatif de cette assurance (la carte européenne d'assurance maladie). Vous pouvez demander cette carte auprès de votre caisse d'assurance maladie locale. Les citoyens de l'UE ne doivent généralement s'acquitter que d'un supplément.

Les étudiants hors UE doivent également être couverts par une assurance santé valable en Belgique. Il est vivement recommandé de souscrire une assurance privée avant de quitter votre pays d'origine. Vous avez également la possibilité de recourir au système d'assurance belge une fois sur place, qui vous couvrira pour la durée de votre séjour d'études.

Si votre pays d'origine ne possède pas de système d'assurance santé, vous devez vous inscrire à une mutuelle en Belgique ou souscrire une assurance santé privée. Ainsi, en cas de problème de santé, vous pourrez consulter un médecin et bénéficier du remboursement de la majeure partie des frais encourus.

RESPONSABILITÉ CIVILE

Les étudiants de l'ULB sont automatiquement assurés en responsabilité civile pour l'ensemble de leurs activités universitaires.

ASSISTANCE MÉDICALE

Un service médical (médecine générale, médecine du sport, polyclinique) est à la disposition de la communauté universitaire au tarif fixé par l'INAMI (Institut national d'assurance maladie-invalidité), les consultations étant intégralement remboursées par la mutuelle.

www.ulb.be/fr/vie-sur-les-campus/sante-et-bien-etre

En plus d'aider les étudiants à choisir leur parcours d'études, Psy-Campus, le service de consultation psychologique de l'ULB, accueille tous ceux qui ont des

difficultés à s'adapter à la vie étudiante ou qui sont en quête de bien-être. www.ssmulb.be/

Aimer à l'ULB est un centre de planning familial qui propose différents services médicaux, psychologiques et juridiques. Une équipe multidisciplinaire est à la disposition de toute personne qui rencontre des problèmes émotionnels ou sexuels, en toute confidentialité. www.aimerulb.be/

RAPATRIEMENT

Il est à noter que la mutuelle couvre les frais médicaux encourus en Belgique, mais ne vous rapatriera pas dans votre pays d'origine en cas de maladie ou d'accident. Il peut donc être souhaitable de souscrire également une assurance rapatriement dans votre pays d'origine. Nous vous recommandons dans ce cas d'être particulièrement attentifs aux conditions spécifiques (notamment au nombre de mois que vous pouvez passer à l'étranger).

ASSURANCE HABITATION

La plupart des contrats de bail stipulent que le locataire est tenu de souscrire une assurance habitation pour couvrir les dégâts qui pourraient être causés au logement et/ou à l'équipement fourni par le propriétaire. L'assurance habitation de base couvre également les dégâts causés par le feu, l'eau et les catastrophes naturelles.

L'assurance familiale, ou assurance en responsabilité civile, couvre les dommages matériels et corporels occasionnés à un tiers. Si la police à laquelle vous souscrivez inclut une protection juridique, vos intérêts seront également défendus si vous êtes vous-même victime d'un dommage.



HEALTHCARE AND INSURANCE

HEALTH INSURANCE

In Belgium, individual health insurance is mandatory. EU Students with health insurance should bring with them proof of such insurance (the European Health Insurance Card). To receive it, contact your local health insurance before leaving your country. Generally speaking, if you are a EU citizen, you will only have to pay the supplementary fee.

Non-EU students also need health insurance valid in Belgium. It is strongly recommended that such insurance be taken out before leaving your country of origin (private health insurance). An alternative is to participate in the Belgium's health insurance scheme once you are here. This will cover you as a student for the duration of your stay.

If the system does not exist in your country, you must sign up with a mutuality or get private health insurance. This way, if you have a health problem, you will be able to see a doctor and will be reimbursed for most of the related medical costs.

PUBLIC LIABILITY INSURANCE

All ULB students benefit from public liability insurance covering any accidents related to your university activities.

MEDICAL ASSISTANCE

A medical service (general practitioners, sports medicine and a general clinic) is available to the university population at INAMI (National Institute of Health and Disability Insurance) rates, i.e. fully reimbursed by the "mutuelle".

www.ulb.be/fr/vie-sur-les-campus/sante-et-bien-etre

Along with providing help in choosing a study

programme, Psy-Campus, our psychological consultation service, welcomes those who find it hard to adapt to university life or who are in search of personal well-being.

www.ssmulb.be/

"Aimer à l'ULB", a family planning centre, offers various medical, psychological and legal services.

A multidisciplinary team is available to assist those who have emotional or sexual problems, in complete confidentiality.

www.aimerulb.be/

REPATRIATION INSURANCE

Please note that the mutuality will cover the cost of medical expenses in Belgium, but will not repatriate you to your home country in the event of illness or accident. You may therefore wish to take out a private repatriation insurance in your home country. Should you do so, we advise you read the small print carefully (particularly regarding the number of months you can spend abroad).

HOME INSURANCE

It is generally stipulated in the rental contract that the tenant must take out liability insurance to cover against damage caused to the home and/or any equipment provided by the landlord. Basic home insurance also covers damage caused by fire, water or natural disasters.

FAMILY INSURANCE

«Family insurance» or «Third party liability insurance» covers the damage you cause to other people or their property. If the policy includes personal legal protection, it will also defend your interests should you incur damage.

VIE ÉTUDIANTE

CULTURE

ULB Culture organise des ciné-clubs, des concerts et des expositions. Les bureaux de l'organisation sont situés sur le campus du Solbosch, bâtiment F1, 4^e étage, Tél. : +32 2 650 21 57. www.ulb.be/culture

Plus de culture, plus de plaisir !

- Office du tourisme de Bruxelles
www.visitbrussels.be
- Musées royaux des beaux-arts
www.fine-arts-museum.be/fr
- Musée de la BD
www.cbbd.be/fr/accueil
- Musées royaux d'art et d'histoire
www.kmkg-mrah.be
- Expositions temporaires
www.bozar.be
- Site d'activités et d'annonces
www.quefaire.be
- Places de cinéma et de théâtre
www.arsene50.be

ULB SPORTS

De nombreuses activités sportives sont organisées à l'ULB tout au long de l'année académique, sur différents campus de l'Université (Solbosch, Erasme, Charleroi) selon l'activité concernée. Une carte annuelle (60 €) vous donne accès aux cours collectifs et aux infrastructures sportives à un tarif avantageux, voici la grille du programme :

<http://www.ulbsports.eu/grillesdesprogrammes.aspx>

et l'inscription se fait via l'application Nova sport :

<http://www.ulbsports.eu/novasportinscription.aspx>

TROUVER UN EMPLOI

Garde d'enfants, cours particuliers, travaux de secrétariat, informatique... le Career Center de l'ULB centralise des offres d'emploi pour les étudiants qui assurent eux-mêmes une partie de leur budget.

https://ulb.jobteaser.com/fr/users/sign_in

Si vous ne bénéficiez pas d'une bourse, vous souhaitez peut-être trouver un job étudiant. Sachez cependant que vous ne pourrez pas financer ainsi la totalité de votre séjour, le nombre d'heures qu'un étudiant peut travailler étant limité par la loi.

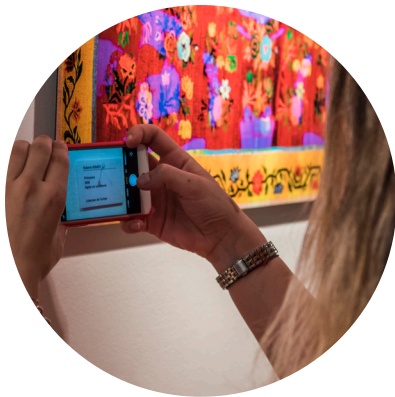
Si vous êtes citoyen de l'UE, votre inscription à la commune et votre carte d'étudiant ULB sont tout ce dont vous avez besoin pour chercher un emploi. Les étudiants hors UE doivent demander un permis de travail.

ASSOCIATIONS ETUDIANTES

ESN ULB Brussels est une des 19 sections belges qui font partie du réseau international et européen qu'est l'Erasmus Student Network. Ils ont comme mission d'accueillir, d'encadrer et de représenter des étudiants internationaux qui sont en échange à l'Université libre de Bruxelles en leur proposant des activités ayant trait à diverses causes soutenues par ESN à savoir l'environnement, l'éducation, l'inclusion sociale, le bien-être et le sport et la culture.

Express Erasmus ULB est une organisation sans but lucratif qui accueille, aide et organise des activités pour les étudiants en échange à Bruxelles. Fêtes, voyages et autres activités sont au programme, le tout géré par leur excellente équipe, composée d'étudiants ayant eux-mêmes connu l'aventure internationale !





STUDENT LIFE

CULTURE

ULB-Culture organizes Ciné-Club projections, concerts and exhibitions. Their office is located on the Solbosch Campus, Building F1, Level 4, Tel. 02/650.21.57. www.ulb.be/culture

More culture and fun!

- Brussels Tourist Office
www.visitbrussels.be
- Fine Arts Museum
www.fine-arts-museum.be/fr
- Comic Strip Museum
www.cbbd.be/fr/accueil
- Royal Museum of Art and History
www.kmkg-mrah.be
- Temporary exhibitions
www.bozar.be
- General information website activities
www.quefaire.be
- Cinema and theatre tickets
www.arsene50.be

ULB SPORTS

A wide range of sports activities are organized at ULB. The activities take place during the entire academic year and take place on the different campuses of the university (Solbosch, Erasme, Charleroi) depending on the specific programs. An annual card (€60) will give you access to collective sports lessons and a reduced price for sports infrastructures :
<http://www.ulbsports.eu/grillesdesprogrammes.aspx>

GETTING A JOB

From babysitting, to tutoring and from secretarial work to IT, ULB Career Centre is a central hub where students can find job offers to supplement their budget.
https://ulb.jobteaser.com/fr/users/sign_in

If you do not have a student grant, you might want to get a student job. You must however be aware that this will not allow you to completely finance your stay, as there are statutory limitations on the number of hours students may work.

If you are an EU citizen, registration with the municipal authority and your ULB student card are all that is needed to take on a student job. Non-EU students will need to apply for a work permit.

ASSOCIATIONS ETUDIANTES

ESN ULB Brussels, part of the Erasmus Student Network aims to welcome, integrate and support the Erasmus and international students at the ULB.

Express Erasmus ULB is the largest international student association in Brussels specialised in welcoming, helping and organizing big activities & events for exchange students in Brussels.



2 APPRENDRE LE FRANÇAIS

« Parlez-vous français ? »

L'ULB est une université francophone. La langue d'enseignement est le français. Bien qu'un nombre croissant de masters soient entièrement ou partiellement offerts en anglais, vous étudierez et vivrez dans un environnement francophone.

Que vous soyez débutant complet ou que vous souhaitiez vous remettre à niveau, vous pourrez trouver de nombreuses ressources sur le campus et dans toute la ville.

ULB LANGUES

Pour améliorer votre niveau de français, l'ULB offre aux étudiants étrangers des cours gratuits toute l'année. Certaines séances sont réservées aux étudiants d'échange. Vous devez impérativement passer un test pour déterminer votre niveau ! Des cours intensifs sont également offerts pendant l'été.

Vous trouverez plus d'informations ici :
www.ulb.be/fr/se-former/cours-de-francais-langue-etrangere

Les cours dans votre quartier

Vous pourrez trouver des informations (y compris en anglais) sur les cours organisés pour les étrangers dans chaque commune de Bruxelles, sur le site web de l'ASBL Maison de la francité. Ce site offre des informations sur les cours financés par les autorités locales, ainsi que sur les écoles privées de langues.

www.maisondelafrancite.be

BON À SAVOIR :

L'ASBL F9 propose également des offres spéciales et des cours gratuits pour les étudiants et chercheurs de l'ULB.
www.f9languages.eu

D'autres écoles proposent également des cours de différentes langues à des prix démocratiques.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur leur site web :
www.cvo-khnb.net et www.epfc.eu.

Et si vous souhaitez apprendre le néerlandais ?

Pour vous informer sur les cours de néerlandais à Bruxelles, rendez-vous sur
www.huisnederlandsbrussel.be





LEARNING FRENCH

PARLEZ-VOUS FRANÇAIS?

The ULB is a French-speaking university. The teaching language is French. Although a growing number of Masters are offered in whole or in part in English, you will still study and live within a French-speaking environment.

Whether you are a complete beginner or whether you are looking to refresh your language skills, there are many opportunities to do so, on the campus or in Brussels.

ULB LANGUES

If you are willing to improve your level of French, ULB offers free language courses to foreign students all year long. Some classes are reserved to exchange students. Taking a test to determine your level is mandatory! There are also some intensive classes organised over the summer.

Get all the information here:

www.ulb.be/fr/se-former/cours-de-francais-langue-etrangere

Classes in your neighbourhood

Information (in English) about French lessons organised for foreigners in each municipality of Brussels can be found on the website of the "Maison de la Francité". The website provides information about lessons subsidized by the local authorities and about private language schools.

www.maisondelafrancite.be

GOOD TO KNOW:

F9 offers special rates and free courses for ULB students and researchers:

www.f9languages.eu

There are other language schools offering courses in a variety of languages at democratic prices.

You can check their websites:

www.cvo-khnb.net

and www.epfc.eu.

What if you want to learn Dutch instead?

For information about Dutch lessons in Brussels, see:

www.huisnederlandsbrussel.be



AUTRES INFORMATIONS

COMPTE EN BANQUE

Pour payer votre logement et vos dépenses quotidiennes, nous vous conseillons d'ouvrir un compte dans une banque de votre choix dès votre arrivée à Bruxelles. Il vous suffit pour cela de vous rendre dans n'importe quelle agence bancaire en vous munissant :

- de votre passeport ou de votre carte d'identité (pour les citoyens de l'UE)
- de votre certificat d'inscription à l'ULB
- de votre contrat de bail
- de votre justificatif d'inscription à la commune (annexe 15) OU d'un justificatif de domicile dans votre pays d'origine.

LES BIBLIOTHÈQUES

Votre carte d'étudiant vous sert également de carte de lecteur.

Vous trouverez des informations sur toutes les bibliothèques de l'ULB à l'adresse suivante : www.bib.ulb.be

S&SAME

Vous êtes perdu sur les campus, vous avez du mal à repérer un service de l'Université ou un auditoire, une salle informatique ou tout autre service utile, trouver l'horaire d'un cours ? Dans chaque bibliothèque, S&SAME peut vous aider à vous orienter.

Les équipes S&SAME sont également à votre disposition pour vous expliquer comment vous connecter au wifi, accéder à votre mail, à MonULB ou encore à l'Université Virtuelle.

MANGER SUR LES CAMPUS

Plusieurs cafés et restaurants sont présents sur le campus du Solbosch (bâtiment F1) ; les cafétérias des campus de la Plaine et Erasme proposent également des repas variés à un prix démocratique. Des restaurants, cafés et supermarchés se trouvent également dans les environs de chaque campus. Les étudiants de la Faculté de médecine peuvent en outre manger à la cafétéria de l'hôpital pendant qu'ils y effectuent leur stage.

Bon à savoir !

Un marché proposant des produits bios, locaux et de saison est installé tous les mardis au Solbosch (avenue Paul Héger), de 16 heures à 18 h 30.

TÉLÉPHONE ET INTERNET

À l'ère de la téléphonie mobile, rien de plus facile que d'acheter une carte prépayée ou de souscrire un abonnement dans la boutique de votre choix. De nombreux fournisseurs proposent différentes offres, que vous pourrez comparer une fois installé(e) à Bruxelles.

Les possibilités d'accès à l'internet sont également nombreuses. Sur les campus de l'Université, vous pourrez vous connecter à l'internet en utilisant le réseau WiFi qui couvre la plupart des bâtiments de l'ULB. Il vous suffira simplement d'activer votre adresse électronique fournie par l'ULB, ce que vous pourrez faire une fois votre carte d'étudiant en main.

Il ne vous restera plus alors qu'à vous connecter au site web de l'ULB sur un ordinateur de la bibliothèque et à remplir le formulaire de demande d'activation d'un compte e-mail gratuit :

<https://idsapp.ulb.ac.be/pam/>



OTHER INFORMATION

BANKING

For paying for your accommodation and running costs, we advise you to open an account at a bank of your choice, once you have arrived in Brussels. To do this, simply go to any bank branch, taking with you:

- your passport or identity card (for EU citizens)
- a proof of registration at the University.
- Rental contract

Proof that you have initiated registration at the town hall (Annexe 15) OR proof of address in your home country

LIBRARIES

Your ULB student card also serves as your library card.

The following link provides information about all the ULB libraries: www.bib.ulb.be

S&SAME

You are lost on campus, you have difficulty locating a university department or auditorium, a computer room or any other useful service, find the schedule of a course? In every library, S&SAME can help you.

The S&SAME teams are also at your disposal to explain how to connect to the WIFI service, how to access your email, MonULB or the Virtual University.

FOOD ON THE CAMPUS

There are several cafes and restaurants on the Solbosch (building F1); La Plaine and Erasmus campuses also offer a wide variety of food at democratic prices. There are also restaurants, cafes and supermarkets near the three campuses. Students in the Medicine Faculty can use the hospital canteens during their internship at the hospital.

Good to know !

A market selling locally produced and organic food is held on the Solbosch campus (avenue Paul Héger) every Tuesday, from 16.00 to 18.30.

TELEPHONE AND INTERNET

In this age of mobile phones, you can either go for purchasing «pre-paid» cards or taking out a subscription. This can be done at a store of your choice. There is a wide range of providers on offer and you will be able to compare prices and offers, once you are settled in Brussels.

Internet access is also very widespread. On the University campus you will find a WiFi network enabling you to connect to Internet in most ULB buildings. To gain access, all you need to do is to activate your ULB Email account, which you can do once you receive your ULB student card.

Then, just log on at a computer in the library and submit a “formulaire de demande d’activation d’un compte” on the ULB website:

<https://idsapp.ulb.ac.be/pam/>



BESOIN D'AIDE ?

SERVICE SOCIAL ÉTUDIANTS (SSE)

Vous rencontrez des difficultés pour payer votre minerval ? Vous souhaitez en savoir plus sur les possibilités de financer vos études ? Vous recherchez un job étudiant ? Le Service social étudiants vous accueille et vous conseille tout au long de l'année. Son personnel est à l'écoute de vos problèmes, vous informera sur vos droits, et vous orientera vers des services plus spécialisés.

Le SSE peut également vous aider dans vos démarches auprès d'autres organisations (p. ex. la Fédération Wallonie-Bruxelles, le CPAS, l'agence fédérale pour les allocations familiales, etc.). Il peut en outre vous apporter un soutien financier qui peut prendre plusieurs formes : intervention dans l'achat de livres et syllabus, réduction de loyer, contribution à vos frais de transport en commun, etc.

Le Service social étudiants met à disposition des étudiants transgenres une procédure leur permettant de faire reconnaître leur prénom usuel. Il leur suffit pour cela de se présenter au SSE à n'importe quel moment de l'année académique.

Service social étudiants de l'ULB
<https://www.ulb.be/fr/etudier/aides-services-et-accompagnement>

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'ULB s'engage contre les discriminations et accueille des étudiants ayant des handicaps de tous genres. Le cursus demeure le même pour tous, mais vous avez droit en fonction de vos besoins à des aménagements raisonnables, à des aides spécifiques et à un accompagnement.

L'ULB offre un point de contact pour ces étudiants ayant des besoins spécifiques, afin de les aider et de les orienter de différentes manières : médiation avec les enseignants, recherche de solutions d'adaptation, soutien pour les cours et examens, etc.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.cefes.be/

CASH-E

Le Centre d'accompagnement et de soutien dans les risques de harcèlement envers les étudiant.e.s (cash-e) vient en aide aux étudiant.e.s de l'ULB qui se sentent victimes de harcèlement moral ou sexuel, d'incivilité, d'intimidation ou de pressions psychologiques en leur offrant écoute et accompagnement :

<https://www.ulb.be/fr/aides-services-et-accompagnement/accompagnement-et-soutien-dans-les-risques-de-harcèlement-cash-e>

SÉCURITÉ ET SITUATIONS D'URGENCE

Si vous êtes victime ou témoin d'une urgence médicale, d'un accident ou d'une agression, ou si vous trouvez un objet suspect, contactez notre service Protection et sécurité, ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Depuis n'importe quel poste fixe de l'ULB, composez immédiatement l'un des numéros suivants :

- 7 (campus de Solbosch, de la Plaine, de Parentville et de Gosselies)

- 22 (campus Erasme)

- 112 (autres campus).

Depuis un téléphone mobile :

- +32 2 650 26 14

Vous trouverez ci-dessous une liste d'autres numéros utiles à composer en cas d'urgence :

- Urgence médicale (incendie/ambulance) : 100

- Numéro d'urgence européen (violences/accidents) : 112

- Police fédérale (accidents sans blessés) : 101

- Croix rouge : 105

- Centre antipoison : 070 245 245

- Centre des grands brûlés : 071 448 000





HELP NEEDED?

STUDENT WELFARE OFFICE (SWO)

Having trouble paying your tuition fees? Want to know more about funding your studies? Looking for a student job? The Student Welfare Office is there to welcome and support you throughout the year. Its staff will lend you an ear, tell you about your rights, and point you to the relevant departments.

The SWO can also provide administrative support for other institutions (e.g. the Wallonia-Brussels Federation, CPAS, family allowances, etc.). In addition, it can offer financial support under various forms: contribution to the cost of your course materials, reduced rent, reimbursement of transportation costs, etc.

The Student Welfare Office also gives transgender students the possibility to get their preferred name officially recognised at the ULB. At any point during the academic year, you can simply visit the SWO's main office.

ULB Student Welfare Office
www.ulb.be/en/campus-life/student-welfare-office

STUDENTS WITH DISABILITIES

The ULB is a non-discriminatory institution, welcoming students with all kinds of disabilities. While the university curriculum is the same for all students, you are entitled to reasonable accommodations, specific aid, and support, depending in your needs. The ULB operates a contact point for such students, providing them with help and guidance in various ways: mediating with teachers, finding ways of adjusting, offering support during courses and exams, etc.

For more information, see: www.cefes.be/ (in French)

EMERGENCIES AND SAFETY

If you experience or witness a medical emergency, an accident, or an assault, or if you have found a suspicious object, please contact our Protection and Safety unit, open 24/7.

From any ULB landline, please dial the following numbers as soon as possible:

- 7 (for Solbosch, La Plaine, Parentville, and Gosselies campuses)
- 22 (for Erasme campus)
- 112 (for other campuses).

From a mobile phone:

- +32 2 650 26 14

Beneath you can find all the other relevant emergency numbers

- Medical Emergencies (Fire and Ambulance) **100**
- European number in case of violent crime and accidents **112**
- Federal Police (accidents without injured) **101**
- Red Cross **105**
- Anti-Poison Centre **070/245.245**
- Burn Victims Centre **071/448.000**



QUITTER BRUXELLES ET LA BELGIQUE

BRUXELLES Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site web officiel de Bruxelles <https://visit.brussels/en>
ULB Consultez notre page web pour plus d'informations ou pour prendre contact www.ulb.be

Lorsque vous quittez la Belgique, assurez-vous d'en informer votre commune. Si vous recevez un formulaire de déclaration d'impôts, renvoyez-le accompagné d'une copie de votre carte d'étudiant ou de votre attestation d'inscription à l'ULB et d'une lettre par laquelle vous déclarez être un étudiant étranger, en précisant votre pays d'origine et la durée de votre séjour à l'ULB. Faites également des copies de tous vos documents en vue d'une éventuelle utilisation ultérieure.

PERMIS DE SÉJOUR

Vous devez restituer votre permis de séjour à la commune avant votre départ ; vous recevrez alors un « modèle 8 » confirmant votre radiation. Les autorités à la frontière peuvent demander ce document lorsque vous quitterez la Belgique. Si vous ne restituez pas votre permis de séjour à la commune avant votre départ, vous devez envoyer un courrier à la commune (accompagné d'une copie de votre permis de séjour) demandant à être radié. Assurez-vous de communiquer à la commune votre nouvelle adresse et votre adresse permanente dans votre pays d'origine.

MUTUELLE

N'oubliez pas de résilier votre affiliation à la mutuelle auprès de laquelle vous vous êtes inscrit.

COMPTE BANCAIRE

Si vous souhaitez garder votre compte bancaire en Belgique de manière temporaire après votre départ, pensez à contacter votre agence pour demander une adresse électronique à laquelle vous pourrez les contacter lorsque vous souhaitez clôturer votre compte.

LOGEMENT

Assurez-vous de notifier votre propriétaire dans un délai raisonnable que vous prévoyez de quitter votre logement ! En Belgique, le délai de résiliation d'un contrat de bail est généralement de 3 mois avant la date de départ prévue ou la fin du bail. Il est essentiel que vous informiez votre propriétaire par courrier recommandé, même si vous avez signé un bail d'un an. Si vous ne le faites pas, votre bail sera automatiquement renouvelé. Organisez un état des lieux de sortie avec votre propriétaire, et transférez vos contrats d'eau, de gaz et d'électricité au nom du propriétaire ou du nouveau locataire. N'oubliez pas non plus de résilier vos abonnements TV, téléphone et internet.





LEAVING BRUSSELS AND BELGIUM

When you leave Belgium, please notify your municipality of your departure. Should you receive a tax return form, send it back with a copy of your student card or enrolment certificate and a letter in which you declare you are a foreign student, stating your country of origin and the length of your stay at the ULB. Also, make copies of all of your documents for future reference if needed.

RESIDENCE PERMIT

You should return your residence permit to the town hall prior to departure; you will then will receive a 'Model 8' form confirming that you have deregistered. The customs authorities may ask to see this document when you leave Belgium. If you do not return your residence permit to the town hall prior to departure, you need to write to the town hall (enclosing a copy of your residence permit) and ask to be deregistered. Make sure that you inform the town hall of your new address and of your permanent address in your home country.

MUTUALITY

Do not forget to terminate your affiliation to the mutuality with which you were registered.

BANK ACCOUNT

If you wish to keep your bank account in Belgium, provisionally open after your departure, contact your branch and ask for an email address at which you can contact them when you wish to close your account.

HOUSING ARRANGEMENTS

Make sure that you give notice of your intention to leave your apartment well in time! In Belgium, notice must generally be given by registered letter 3 months before the expected departure date or the end of rental contract. It is essential to inform the landlord of your intention to leave the apartment even if you have a 1-year rental contract.

If you do not do so, your contract will be automatically renewed. Schedule the exit inspection with your landlord and transfer water, gas and electricity meters to the landlord's name or the new tenant's name. Do not forget to cancel all TV, phone and internet contracts.



SÉJOUR D'ÉCHANGE À L'ULB

S'INSCRIRE EN TANT QU'ÉTUDIANT D'ÉCHANGE

Les séjours d'échange à l'ULB ne peuvent être organisés que dans le cadre d'accords interuniversitaires entre l'ULB et les universités partenaires. Pour en savoir plus, contactez le service des relations internationales de votre université.

Les candidatures individuelles (statut de « Free mover ») ne sont pas acceptées. Votre candidature doit obligatoirement passer par votre université. Pour être admissible, elle doit inclure, entre autres, le programme d'études proposé (« learning agreement »).

Une fois que nous aurons étudié votre candidature transmise par le service des relations internationales de votre université, nous vous informerons directement de notre décision. Une copie sera envoyée à votre université.

N'achetez pas de billet d'avion tant que vous n'avez pas reçu la lettre d'acceptation envoyée par l'ULB. Celle-ci devrait vous parvenir suffisamment à l'avance pour vous laisser le temps de faire tous les préparatifs nécessaires pour un long séjour à l'étranger.

Le nom de l'administrateur responsable de votre dossier vous sera donné dans la lettre d'acceptation envoyée à votre adresse personnelle.

COORDINATEURS ACADÉMIQUES

Le nom et les coordonnées de votre coordinateur académique à l'ULB seront indiqués dans votre lettre d'acceptation. Votre coordinateur académique est responsable du suivi des aspects académiques de votre séjour à l'ULB. Il validera le programme d'études que vous suivrez à l'ULB en tant qu'étudiant d'échange, et répondra à toute question que vous pourriez avoir à ce sujet.

CATALOGUE DES PROGRAMMES

L'ULB publie son catalogue des programmes quelques semaines avant le début de chaque année académique. Ce catalogue contient une liste de tous les cours et indique à quel(s) semestre(s) chaque cours est organisé ainsi que le titulaire du cours ; il présente également des informations sur les différentes facultés de l'ULB.

Le catalogue des programmes peut être consulté sur : www.ulb.be/fr/etudier/programme

BIENVENUE !

En arrivant à l'Université, rendez-vous à votre faculté d'accueil. Vous recevrez votre carte d'étudiant, ainsi que les certificats officiels justifiant votre inscription à l'ULB. Aucuns frais d'inscription ne vous seront exigés, mais vous devrez vous être acquitté des frais d'inscription pour l'année académique de votre séjour d'échange auprès de votre université d'origine. Veuillez noter que nous pourrions vous demander une preuve d'inscription à tout moment.

Certaines facultés offrent à leurs étudiants d'échange un accueil spécial. Vous en serez informé par la faculté elle-même.

BOURSES

Comme prévu dans les accords de mobilité pour les étudiants, notre Université n'offre aucune bourse aux étudiants d'échange qu'elle accueille. Vous devrez compter avec vos propres moyens, ou avec ceux offerts par votre université, afin de financer votre période d'études chez nous.



ULB AS AN **EXCHANGE STUDENT**

REGISTRATION AS AN EXCHANGE STUDENT

A stay as an exchange student at ULB can only take place on the basis of Inter-University Agreements between ULB and the partner universities. For more information, please consult your University's International Relations service.

Individual applications (from "free-movers") are not accepted. Your application must go through your university.

To be considered eligible, your application must include, inter alia, the proposed study programme or «Learning agreement».

After receiving your application via your University's International Service and reviewing it, we will inform you directly of our decision. A copy will be sent to your University.

Before purchasing your airline ticket, please wait for the acceptance letter that you will be sent by ULB. This should arrive in sufficient time for you to complete all arrangements that a stay a long way from home requires.

The name of administrative Officer responsible for you will be indicated to you in the acceptance letter that will be sent to your personal address in adequate time.

ACADEMIC COORDINATORS

The name and contact details of your ULB Academic Coordinator will be included in your acceptance letter. Your Academic Coordinator is responsible for monitoring your stay with us from an academic point of view. S/he will validate the curriculum that you will be following at the ULB as an exchange student and answer any questions you may have on it.

The ULB publishes its course catalogue a few weeks before the start of each academic year. The catalogue lists all of the courses offered, together with information about the faculties, the period when they are held (1st, 2nd term or 1st and 2nd terms for annual courses) and the person teaching them.

The catalogue is available on:
www.ulb.be/fr/etudier/programme

WELCOME!

Upon arrival at the university, you will receive your student card and the official certificates establishing your status as a ULB student. No registration fee will be requested but you must have paid the registration fees for the academic year of your exchange at your home University. Please be aware that we may request a proof of your registration at any time.

Some of our Faculties offer a special welcome to exchange students. You will be informed of such either directly by the Faculty itself, or when you visit the Student Mobility Office.

STUDENTS GRANTS

As stated in students' mobility agreements, our University offers no grants to the exchange students it accepts. You will be dependent on your own resources or those offered by your home University for funding your stay at the ULB.

ADRESSES UTILES POUR LES ÉTUDIANTS D'ÉCHANGE

FACULTÉS

Faculté de lettres, traduction et communication Mme Brigitte Turner Burkitt Mobilite.LTC@ulb.be Tél. : +32 2 650 36 87	Faculté de droit et de criminologie Droit Mme Isabelle Bettens erasmus.droit@ulb.ac.be Tél. : +32 2 650 36 13
École de traduction et d'interprétation ISTI-Cooremans Mme Nathalie Breemeels erasmus.TI.LTC@ulb.be Tél. : +32 2 650 62 11 https://lrc.ulb.be/venir-etudier-en-lrc	Criminologie M. Nelson das Neves Ribeiro nnevesri@ulb.ac.be https://droit.ulb.be/version-francaise/navigation/erasmus/etudiants-incoming
Faculté de philosophie et sciences sociales Mme Isabelle Beauchamp pipsin@ulb.ac.be Tél. : +32 2 650 45 76 https://phisoc.ulb.be/fr/venir-etudier-a-la-faculte	Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management Mme Anne Georges Anne.Georges@ulb.be Tél. : + 32 2 650 48 66 https://sbsem.ulb.be/etudiants-en-trans-in
Institut d'études européennes Avenue F.D. Roosevelt 39 Tél. : +32 2 650 30 77	Faculté des sciences École interfacultaire de bioingénieurs M. Renaud Martel Renaud.Martel@ulb.be Tél. : +32 2 650 55 53 https://sciences.ulb.be/les-etudes/mobilite-des-etudiants
Faculté des sciences psychologiques et de l'éducation M. Alessandro Polesello alessandro.polesello@ulb.ac.be Tél. : +32 2 650 60 54 https://psycho.ulb.be/international/mobilite-in	École polytechnique de Bruxelles – École interfacultaire de bioingénieurs Mme Rose-Marie Brynaert International.polytech@ulb.ac.be https://polytech.ulb.be/en/international/incoming-students/mobility-programmes (en anglais)
Faculté d'architecture Mme Zohra Chentouf international.archi@ulb.ac.be Tél. : +32 2 639 24 21 https://archi.ulb.be/version-francaise/international/mobilite-etudiante	École de santé publique Campus Erasme, Route de Lennik 808, bâtiment A, niveau 2 Tél. : +32 2 555 40 13 https://esp.ulb.be/fr/international
Faculté de médecine M. Arnaud Rans erasmus.medecine@ulb.be Tél. : +32 2 555 61 64 https://medecine.ulb.be/version-francaise/international/venir-a-l-ulb	Faculté de pharmacie Mme Marie Navez Secretariat.Pharma@ulb.be Tél. : +32 2 650 53 37
Faculté des sciences de la motricité Mme Anne Moncousin anne.moncousin@ulb.ac.be Tél. : +32 2 555 33 58 https://fsm.ulb.be/fr/etudes/mobilite-internationale-erasmus	

SERVICE DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

Le Service de la mobilité étudiante est responsable des étudiants d'échange. Ses bureaux sont situés sur le campus du Solbosch, bâtiment S, 5^e étage. L'équipe responsable des étudiants « IN » se compose de :

- M. Luis Gomez
Luis-Manuel.Gomez.Garcia@ulb.be (étudiants Erasmus)
- Mme Elizabeth Olivares
Elizabeth.Olivares.Fontt@ulb.be (étudiants hors UE)
- Questions générales : **mobilite@ulb.be**

Retrouvez le Service de la mobilité étudiante sur les réseaux sociaux pour recevoir les dernières informations sur les événements organisés et découvrir des conseils pour préparer votre séjour :

 www.facebook.com/ULBERasmus/

 @ErasmusULB





USEFUL CONTACTS FOR EXCHANGE STUDENTS

FACULTIES

Faculté de lettres, traduction et communication Mme Brigitte Turner Burkitt Mobilite.LTC@ulb.be Tél. : +32 2 650 36 87	Faculté de droit et de criminologie Droit Mme Isabelle Bettens erasmus.droit@ulb.ac.be Tél. : +32 2 650 36 13
École de traduction et d'interprétation ISTI-Cooremans Mme Nathalie Breemeels erasmus.TI.LTC@ulb.be Tél. : +32 2 650 62 11 https://ltc.ulb.be/venir-etudier-en-ltc	Criminologie M. Nelson das Neves Ribeiro nnevesri@ulb.ac.be https://droit.ulb.be/version-francaise/navigation/erasmus/etudiants-incoming
Faculté de philosophie et sciences sociales Mme Isabelle Beauchamp pipsin@ulb.ac.be Tél. : +32 2 650 45 76 https://phisoc.ulb.be/fr/venir-etudier-a-la-faculte	Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management Mme Anne Georges Anne.Georges@ulb.be Tél. : + 32 2 650 48 66 https://sbsem.ulb.be/etudiants-en-trans-in
Institut d'études européennes Avenue F.D. Roosevelt 39 Tél. : +32 2 650 30 77	Faculté des sciences École interfacultaire de bioingénieurs M. Renaud Martel Renaud.Martel@ulb.be Tél. : +32 2 650 55 53 https://sciences.ulb.be/les-etudes/mobilite-des-etudiants
Faculté des sciences psychologiques et de l'éducation M. Alessandro Polesello alessandro.polesello@ulb.ac.be Tél. : +32 2 650 60 54 https://psycho.ulb.be/international/mobilite-in	École polytechnique de Bruxelles – École interfacultaire de bioingénieurs Mme Rose-Marie Brynaert International.polytech@ulb.ac.be https://polytech.ulb.be/en/international/incoming-students/mobility-programmes (en anglais)
Faculté d'architecture Mme Zohra Chentouf international.archi@ulb.ac.be Tél. : +32 2 639 24 21 https://archi.ulb.be/version-francaise/international/mobilite-etudiante	École de santé publique Campus Erasme, Route de Lennik 808, bâtiment A, niveau 2 Tél. : +32 2 555 40 13 https://esp.ulb.be/fr/international
Faculté de médecine M. Arnaud Rans erasmus.medecine@ulb.be Tél. : +32 2 555 61 64 https://medecine.ulb.be/version-francaise/international/venir-a-l-ulb	Faculté de pharmacie Mme Marie Navez Secretariat.Pharma@ulb.be Tél. : +32 2 650 53 37
Faculté des sciences de la motricité Mme Anne Moncousin anne.moncousin@ulb.ac.be Tél. : +32 2 555 33 58 https://fsm.ulb.be/fr/etudes/mobilite-internationale-erasmus	

STUDENT MOBILITY OFFICE

The Student Mobility Office is in charge of exchange students. Its offices are located on the 5th Floor, Building «S» on the Solbosch campus.

The team responsible for managing Incoming students consists of:

- Mr. Luis Gomez
Luis-Manuel.Gomez.Garcia@ulb.be
 (Erasmus students)
- Ms. Elizabeth Olivares
Elizabeth.Olivares.Fontt@ulb.be
 (students coming from outside of Europe)
- General queries: **mobilite@ulb.be**

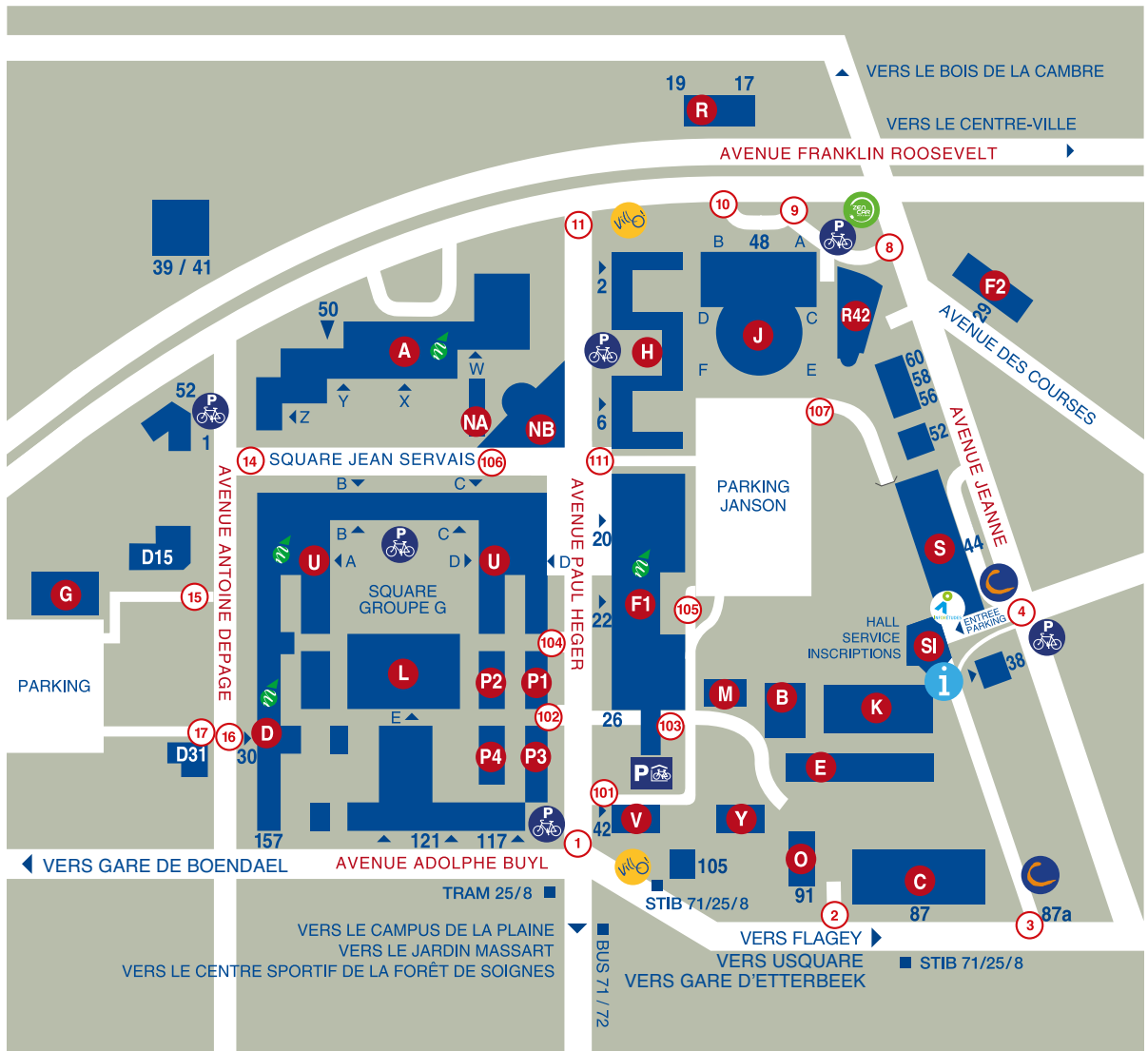
Find the Student Mobility Office on social media and get updates about events and tips to prepare for your mobility:

 www.facebook.com/ULBERasmus/
 [@ErasmusULB](https://www.instagram.com/ErasmusULB)



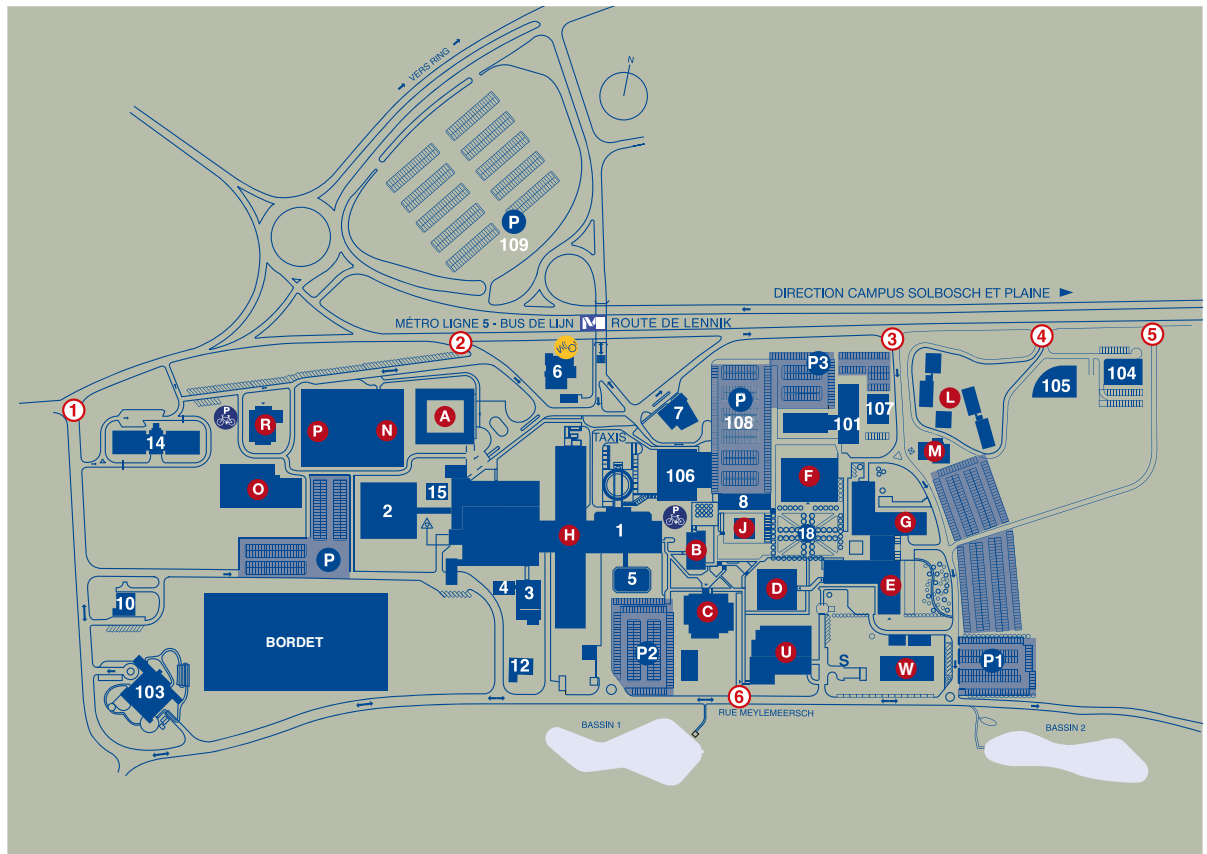


PLAN SOLBOSCH





PLAN ERASME





PLAN PLAINE

